

Renouvellement partiel des membres de la Cour des comptes - candidat PL

2020/0806(NLE) - 15/12/2020 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 156 voix pour, 536 contre et 3 abstentions, de rendre un avis défavorable sur la proposition du Conseil de nommer Marek Opiola membre de la Cour des comptes.

Marek Opiola est l'actuel vice-président de la Chambre suprême de contrôle polonaise.

Par lettre du 5 novembre 2020, le Conseil a consulté le Parlement européen sur la nomination de Marek Opiola à la fonction de membre de la Cour des comptes. Après avoir auditionné Marek Opiola le 7 décembre, les députés de la commission du contrôle budgétaire avaient recommandé au Parlement de ne pas approuver sa candidature.